Image not found or type unknown

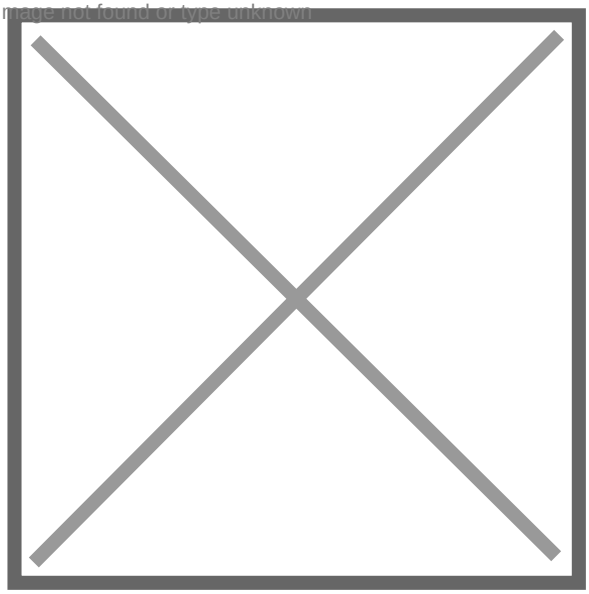

Erreur déclaration comptable

Par **Jerome171192**, le **03/11/2020** à **20:27**

Bonjour, j’ai décider d’acheter une bonde de terrain pour on fair un lotissements j’ai étais classé directement par l’es impôt on promoteur immobilier alors que toute étais fait à mon nom propre . Mon comptable a fait ma déclaration avec mes revenu et mes revenu industriel (BIC) , vue que j’étais en plue-valut a cours terme j’avais le droit de fair mes des Clara rien sur 5 ans avec 4 part égale, mes l’es impôt veulent m’imposer sur des terrains que je n’es jamais as vendu un est tjrs disponible et l’autre j’ai construit dessu . Après avoir accepter mes première déclaration que j’ai soldé qui étais sur 5ans les impôts sont revenu en arrière demandant à mon comptable de refair ma déclaration c’est se qu’il a fait , je me retrouve avec 4 déclaration et bilan comptable pour deux années car il lui on demander de la refair plusieurs fois . Du coup je me retrouve à tous déclaré on une seul fois même mes terrain non vendu j’aimerais que sa se finisse sont payer des impôts que je n’est pas à payer . Je pourrais vous expliquer plus précisément le déroulement il faut savoir que je vien de saint pierre et Miquelon nous avons un code local des impôts propre à l’archipel.

Par **morobar**, le **05/11/2020** à **09:19**

Bonjour,

Il semble que le "parlé français" à St pierre ne permette pas la compréhension par les français métropolitains.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés